

**Allianz Suisse Société d'Assurances**

Agence Romont  
Grand-Rue 1  
CH-1680 Romont FR  
Téléphone 026 651 99 00

Siège principal  
Bleichenweg 19  
CH-8022 Zurich  
Téléphone +41 58 358 71 11  
Fax +41 58 358 40 42

**Assurance patrimoine pour entreprises**  
**Aperçu du contrat pour Police no T20.0.076.550**

Motif d'établissement: Modification du contrat

**Durée d'assurance**

Valable dès le	14.05.2008
Expiration de l'assurance	01.06.2013
Échéance principale	01.06.

**Preneur d'assurance**

ARA TOURS Sàrl  
CH-1700 Fribourg, rue des Chanoines 13

**Risques assurés**

Prime nette annuelle

Responsabilité civile entreprise / professionnelle	CHF	282.20
Rabais pour absence de sinistres pris en compte dans la prime		

**Prime**

Prime annuelle nette	CHF	282.20
Prime annuelle brute	CHF	296.30
Paieement annuel	CHF	296.30
y compris:		
Droit de timbre	CHF	14.10

**Décompte du contrat**

nette brute

Responsabilité civile entreprise / professionnelle				
Crédit du 14.05.2008 au 31.05.2009	CHF	295.50	CHF	310.30
Prime du 14.05.2008 au 31.05.2009	CHF	295.50	CHF	310.30
Prime due résultant du présent décompte	CHF	0.00	CHF	0.00

Vous trouverez, en annexe, l'état actuel du compte de ce contrat d'assurance.

Cet aperçu du contrat fait partie intégrante de la police.

**Assurance patrimoine pour entreprises**  
**Responsabilité civile entreprise / professionnelle**  
**Police no T20.0.076.550**

**Couverture d'assurance**

Risque assuré

Agence de voyages

Couverture de base

Par année d'assurance pour l'ensemble des dommages corporels et matériels ainsi que les frais de prévention de dommages Somme d'assurance CHF 3'000'000.00

Par événement pour dommages corporels et matériels ainsi que les frais de prévention de dommages Franchise CHF 200.00

Assuré sans convention individuelle :

Sinistres qui ont pour cause des bâtiments, installations et terrains qui servent complètement ou partiellement à l'entreprise assurée

Responsabilité civile découlant de la participation aux foires et expositions

Responsabilité civile découlant des risques annexes à l'entreprise

Frais de prévention de dommages

Dommages à des locaux de bureau, de commerce ou de vente pris en location, en leasing ou affermés

Dommages aux installations ou appareils de bureau pris en location ou en leasing

Perte de clés confiées

Protection juridique dans le cadre de la franchise

Dommages découlant de l'utilisation d'appareils à laser

Utilisation de véhicules sur voie publique sans permis de conduire, sans plaques d'immatriculation

Variante "Basis" assurée

Responsabilité civile du maître de l'ouvrage

Coût de construction jusqu'à max.: CHF 500'000.00

Dommages aux objets travaillés et confiés

Dommages lors du chargement et du déchargement

Dommages à des biens-fonds, immeubles, locaux et installations pris en location, en leasing ou affermés

Biens-fonds, immeubles et installations ne servant pas à l'entreprise

Responsabilité civile du fait de publications dans les médias Sous-limite CHF 100'000.00

Responsabilité civile personnelle lors de voyages professionnels

Dommages dans les vestiaires

Assurance prévisionnelle pour les nouvelles sociétés

Assurance prévisionnelle en cas d'aggravation du risque

Rabais pour absence de sinistres pris en compte 15%

**Conditions en vigueur**

Conditions particulières (CP) - Rabais pour absence des sinistres

Conditions particulières (CP) - Activité comme maître de l'ouvrage

Conditions particulières (CP) - Inclusion de biens-fonds, immeubles et installations ne servant pas à l'entreprise

Conditions particulières (CP) - Responsabilité civile du fait de publications dans les médias

Conditions particulières (CP) - Assurance de la responsabilité civile personnelle lors de voyages professionnels

Conditions particulières (CP) - Dommages dans les vestiaires

Conditions particulières (CP) - Assurance de prévoyance pour les entreprises nouvellement créées ou reprises